

Image not found or type unknown



## Dettes dans liquidation judiciaire

Par **bibi38**, le **15/11/2008 à 08:19**

bonjour,rnrnj aimerai savoir si je dois payer une dette contractée par mon ex mari auprès d'un de ces amis dans le cadre de son entreprise de travaux publics pour l'achat d'un tracto pelle sachant que celle-ci est en liquidation depuis juin 2007 qui arrive à son terme. la dette n'est pas inscrite dans la liquidation. un cabinet d'huissier a déjà procédé à plusieurs reprises à des saisies d'attribution sur mon compte bancaire et uniquement le mien.rnrnmerci pour vos réponsesrnrncordialement

Par **ellaEdanla**, le **17/11/2008 à 18:09**

Bonsoir,rnrnIl nous faudrait plus de renseignements pour pouvoir vous répondre correctement.rnrnSi malgré la liquidation judiciaire de votre ex-conjoint, un huissier de justice procède à des saisies-attribution sur votre compte bancaire, c'est qu'il doit être en possession d'un jugement ou d'une ordonnance d'injonction de payer rendu à votre encontre, **non** ?rnrnA vous lire,rnrnCordialement.

Par **bibi38**, le **17/11/2008 à 19:22**

bonsoir,rnrjai entre mes mains une assignation devant le tribunal à nos deux noms le mien et celui de mon ex qui m'a été remis par un huissier de la Drome mais j'habite actuellement dans l'Isère donc c'est un huissier de l'Isère qui a repris le dossier mais celui-ci qui procède aux saisies sur mon compte ne fait état que de mon nom et mon ex lui n'est relancé par aucun huissier

Par **ellaEdanla**, le **17/11/2008** à **21:14**

Bonsoir,rnrnsi vous avez été assignés tous les deux, un jugement aura été rendu contre vous deux également.rnrnVotre ex étant en liquidation judiciaire, il est normal qu'aucun huissier ne le relance. L'ouverture d'une liquidation judiciaire rend impossible les poursuites par voie d'huissier.rnrnVous restez donc la seule débitrice à pouvoir être poursuivie.rnrnIl serait peut-être bon de prendre des arrangements avec l'huissier afin d'éviter les frais de saisie-attribution répétés.rnrnBon courage,rnrnCordialement.

Par **stephanie16**, le **06/02/2014** à **15:34**

bonjour,rnrnMon mari a déposé le bilan de sa société et depuis l'huissier ne cesse de venir chez nous et les saisies d'attribution ne cesse de pleuvoir sur notre compte. Est ce normal?